

TARIF : 2 €

à partir de 9 h 30

# Les Foulées

## Oh féminin

3 - 5,4 - 7 km

Dimanche 11 mars

Yzeurespace



### BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

Nom..... Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Email (en majuscules).....

Tél.....

**PARCOURS À ALLURE LIBRE\***

- 3 km            nées en 2006 et avant
- 5,400 km      nées en 2004 et avant
- 7 km            nées en 2002 et avant

**MARCHE**

- 3 km
  - 5,400 km
  - 7 km
- } Nées en 2018 et avant

\*Pour les participantes nées avant 2002, le choix du circuit ne se fait pas au moment de l'inscription. Les concurrentes adapteront la distance, selon leur envie, leur forme et leurs possibilités, tout au long du parcours.

### Autorisation parentale (pour les moins de 18 ans)

Je soussigné(e)..... Père - Mère - Tuteur autorise ma fille.....

à participer le dimanche 11 mars 2018 aux Foulées oh féminin.

Le..... Signature



# PARCOURS

Départ et arrivée : parking Yzeurespace  
Espace naturel des Ozières, sans difficulté



## RÈGLEMENT

### Organisation

La manifestation est organisée par l'Office municipal des sports en collaboration avec le service des sports de la ville d'Yzeure dans le cadre du festival Oh les filles.  
Renseignements : 04 70 48 53 37- [sports@ville-yzeure.com](mailto:sports@ville-yzeure.com)

### Participation

Exclusivement réservée aux jeunes filles et aux femmes le dimanche 11 mars à partir de 9 h 30.

### Déroulement de l'épreuve

9 h 30 : échauffement collectif en musique dans le carré d'Yzeurespace.  
10 h : départ.

### Bulletin d'engagement - Tarif

Le faire parvenir avant le 9 mars à : OMS - Service des sports - Yzatis Boulevard Jean-Moulin - 03400 Yzeure. Inscription sur place le 11 mars de 8 h 45 à 9 h 30. Tarif : 2 €

### Accueil et retrait des dossards

Émargement et retrait des dossards le dimanche 11 mars de 8 h 45 à 9 h 30 au stand organisation, à Yzeurespace. Chaque participante devra impérativement apporter ses épingles pour fixer son dossard.

### Sécurité

Assurée par la police municipale, l'équipe de secouristes et des signaleurs.

### Assurance

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une assurance RC souscrite auprès de la MAE. Ces derniers déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance physique consécutifs à un mauvais état de santé.

### Généralités

Les concurrentes autorisent l'organisateur à utiliser à des fins promotionnelles toutes les photos réalisées lors de la manifestation. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou de vols de toute nature pendant la manifestation. Si l'organisateur juge que les conditions climatiques sont trop défavorables, il procédera aux modifications nécessaires du parcours, et dans le cas extrême, à l'annulation de la manifestation.